



LE BULLETIN

DES JAZENEUILLAIS n°2

EDITO DU MAIRE

Covid, vaccins, agriculteurs, artisans, commerçants, associations, budgets, vie de la commune et de la communauté urbaine, il a fallu faire des choix dans ce bulletin.



Moins d'un an de mandat, et déjà au moins une promesse non tenue : nous n'avons pas reçu les agriculteurs, ni les artisans et commerçants, malgré toute notre bonne volonté. La Covid, qui pourtant nous a épargnés, mine les esprits et nous contraint à la prudence, même si nous entrevoyons, grâce aux vaccins, des lendemains un peu moins gris.

Nos associations, toujours présentes, se préparent à la reprise des activités sportives, ludiques, festives et culturelles... Un jour prochain !?!

Les budgets ont été adoptés. Le communal, avec une augmentation de 2 % de notre part de taxe foncière ; celui de Grand Poitiers, que j'ai refusé de voter en

raison d'une augmentation de 300 % de la part « EPCI » de la même taxe, difficilement supportable par les contribuables les plus fragiles.

Un hiver et un début de printemps donc plutôt moroses, mais enfin une bonne surprise !

Il ne s'était produit aucune naissance dans la commune depuis le 1er décembre 1984.

Or, le vendredi 9 avril, à l'aube, est née une petite Angelina, la bien nommée, aux Rufinières !

Papa se remet de ses émotions, Maman et Bébé se portent bien. Merci de nous avoir apporté un rayon de soleil !

ELECTIONS

Dernière minute

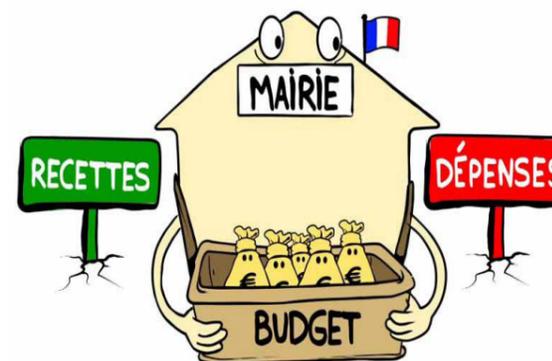
élections des 20 et 27 juin

En dépit d'une gestion un peu laborieuse de la crise sanitaire – la tâche n'était certes pas facile –, la vaccination, le printemps qui nous a sorti de nos maisons, le port du masque devenu quasiment un réflexe en public, et probablement d'autres facteurs encore très mystérieux, se sont combinés pour aboutir à une diminution progressive du risque

de contamination par le virus de la Covid 19. L'organisation de la double élection, départementale et régionale, qui aura lieu les 20 et 27 juin prochains, sera en conséquence légèrement allégée par rapport à ce que nous avions initialement prévu. Pour autant, le déroulement du scrutin sera particulier et soumis aux précautions désormais habituelles : port du

masque, désinfection des mains, distanciation physique, etc. Ces mesures ne doivent pas vous retenir d'aller voter, les fonctions dévolues aux conseillers départementaux et régionaux leur conférant un rôle déterminant au plan local.

Le Budget Communal



Section Fonctionnement **Dépenses**

	Budget 2020		Budget 2021
	Propositions	Réalisé	Propositions
Charges à caractère général	76 080.00	52 900.40	81 300.00
Charges de personnel et assimilés	156 175.00	150 842.31	145 175.00
Atténuations de produits	30 021.00	29 521.00	30 236.00
Autres charges de gestion courante	201 220.00	195 053.68	206 612.25
Charges financières	10 410.00	9 781.11	9 400.00
Charges exceptionnelles	1 560.00	1 457.34	16 936.65
Dépenses imprévues			44 250.04
	475 466.00	439 555.84	533 909.94
<i>Virement à la section d'investissement</i>	78 209,92	0,00	64 392,00
<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	35 225,82	35 225,82	36 242,82
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	588 901,74	474 781.66	634 544,76

Section Fonctionnement **Recettes**

	Budget 2020		Budget 2021
	Propositions	Réalisé	Propositions
Produits des services, domaines et ventes	10 416.00	11 645.49	8 121.00
Impôts et taxes	303 597.00	310 416.02	314 300.00
Dotations, subventions et participations	148 720.00	155 610.09	140 760.00
Autres produits de gestion courante	20 860.00	17 604.00	17 552.00
Produits financiers	0.00	7.31	5.00
Produits exceptionnels	0.00	218.40	300.00
Atténuations des charges	1 100.00	2 284.35	0.00
Excédent de fonctionnement reporté	79 833.74		128 614.76
<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	24 375.00	23 875.00	24 892.00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	588 901,74	521 660.66	634 544,76



Le Budget Communal

Section Investissement Dépenses

	Budget 2021
Remboursement taxe	400.61
Remboursement emprunt	33 433.38
Participation Investissement attribution GPCU	25 909.00
Neutralisation amortissement attribution GPCU	24 892.00
Travaux prévus en 2021	
Revêtement terrain tennis-city stade-aire de jeux	9 000.00
Travaux divers sur bâtiments	1 603.70
Antenne médicale	7 000.00
Numérotation des hameaux	9 000.00
Achat de matériel divers (drapeaux école-illuminations fin d'année-taille haie)	2 605.49
Aménagement du cimetière	2 500.00
Fouille église INRAP	2 000.00
Remplacement poteaux incendie	4 164.04
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	122 508.22

Section Investissement Recettes

	Budget 2021
Excédent reporté	3 987.36
Virement de la section de fonctionnement	64 392.00
FC TVA	6 521.81
Amortissement des immobilisations	36 242.82
Subvention Département 86	138.00
Subvention DRAC pour diagnostic église	1 779.00
Subvention DETR 2018 – 2020	7 293.83
Subvention DSIL 2018	1 153.40
Taxe d'Aménagement	1 000
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	122 508.22

Les Taxes Foncières : encore des augmentations !



Après l'augmentation de 5 % de la taxe foncière, votée dès son arrivée aux manettes par l'actuel conseil, le conseil municipal a dû se résoudre à prévoir une nouvelle augmentation, certes modeste, de 2 % de cette même taxe, soit, en raison de l'intégration au taux communal de la part autrefois dévolue au département, une augmentation en valeur absolue quasiment équivalente à celle de 2020 (environ 4 %)

En effet, s'agissant des propriétés bâties, au taux initial de 18.29 % (part communale) s'est ajouté le taux de 17.62 % (part départementale), et c'est sur le taux global que s'applique l'augmentation visant le foncier bâti, ce que nous n'avions pas anticipé.

Pour autant, la commune ne sera guère plus riche mais, en contrepartie de cette charge supplémentaire imprévue, quelques embellissements et améliorations vont pouvoir être entrepris : aires de jeux, cimetière, city-stade, tennis, potentielle antenne médicale... sans compter les travaux de voirie sur toute la commune.

Sans revenir sur les explications plusieurs fois répétées tenant aux baisses de dotations, il convient de souligner les trésors d'ingéniosité que doivent déployer nos agents pour continuer de nous offrir des services de qualités malgré leurs moyens en baisse sensible. Faut-il également préciser que, parmi les innombrables critères concoctés par les occupants de « Bercy » pour calculer l'attribution des dotations aux communes figure la notion dite « d'effort fiscal » : la commune doit montrer que ses habitants mettent suffisamment la main au portefeuille, sous peine de voir ses dotations amputées.

L'arrivée prochaine – en principe dès 2022, malgré les retards causés par la crise sanitaire – des revenus émanant de l'exploitation des éoliennes sur le territoire jazeneuillais, quoi qu'on en pense par ailleurs, va permettre à la commune de respirer un tant soit peu.

Cela dit, chacun le sait, la commune de Jazeneuil est intégrée à la communauté urbaine de Grand Poitiers.

Avec un budget de fonctionnement avoisinant 150 millions d'euros et un budget d'investissements compris entre 35 et 40 millions d'euros, cet EPCI (établissement public de coopération intercommunale) gère des flux financiers démesurés par rapport à notre petite commune.

Dans le but de mener à bien ses objectifs prioritaires, l'exécutif a proposé de dégager 8 millions de ressources supplémentaires en passant le taux de sa part de taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,29 % à 5,1 %, soit en multipliant ce taux par 4 – la fameuse augmentation de 300 % mise en avant par la presse -.

Certes, le taux global de 5,1 % reste faible. Mais il induit une augmentation moyenne de la taxe de 60 euros environ pour chacun. Pour les contribuables mensualisés, cette somme représente une dépense supplémentaire de 6 euros par mois, à condition d'avoir ajusté les mensualités. Or, pour les plus défavorisés, ces quelques euros comptent pour beaucoup. Par ailleurs, tout le monde n'est pas mensualisé, de sorte que l'augmentation va trop souvent devoir être payée en une fois.

Malgré les propositions consistant à différer ou à atténuer certains investissements, malgré l'opposition ou l'abstention de la moitié des maires – dont celui de Jazeneuil qui a voté contre ce projet -, cette augmentation a été adoptée (55 voix pour, 21 contre, 5 abstentions).

Chacun doit en conséquence s'attendre à une de taxe foncière alourdie de 80 euros en moyenne, ce qui compense, au moins partiellement, l'allègement de la taxe d'habitation.



La Traverse



Vendredi
18
JUIN

ÉVÉNEMENT DE LANCEMENT *Quel avenir pour Jazeneuil ?*

Réflexion sur l'agriculture, la résilience et la transition écologique et sociale. Un buffet festif clôturera cet événement.

18h30-20h30 à la salle des fêtes de Jazeneuil

III LA TRAVERSE III

Accompagnées par l'association La Traverse, la commune de Jazeneuil engage une démarche visant à impliquer la population dans une réflexion portant sur la transition écologique du territoire. Intitulé **Quel avenir pour Jazeneuil ?**, ce projet conduira l'association à s'implanter durablement sur le territoire pour en saisir les enjeux et travailler de concert avec les acteurs locaux.

La Traverse en résidence, ça donne quoi ?

Pour accompagner cette mise en mouvement, **La Traverse posera ses valises une semaine par mois à la bibliothèque communale, pendant un an.** Avec un sac de questions, un micro en main et le précieux soutien d'enquêteur-rices volontaires, l'équipe partira à la rencontre des habitant-e-s, associations et porteur-euse-s de projet. Les témoignages recueillis et les temps d'animation organisés pendant cette résidence permettront de **réaliser un portrait sensible** du groupement de communes sous la forme de podcasts, de repérer et valoriser les initiatives de transition, mais aussi de comprendre l'état d'information et de volonté de la population sur ces sujets. C'est à partir de cet état des lieux écologique et participatif, et grâce à la mobilisation d'un maximum de parties prenantes, que l'avenir de Jazeneuil pourra s'écrire.

Calendrier :

Mai	Juin-Juillet	Septembre - Octobre - Novembre	Décembre - Janvier	Février - Mars
EMBARQUEMENT	CONSCIENCE DU LIEU	PORTRAIT DE TERRITOIRE	GRAINES DE RÉSILIENCE	ATERRISSAGE
Mobilisation et installation dans la bibliothèque municipale	Retraçons l'histoire des communes	Explorons les envies des habitant-es	Valorisons les initiatives locales de transition	Définissons ensemble des pistes d'action pour la transition

Le vendredi 18 juin, de 18h30 à 20h30 La Traverse animera le lancement officiel à la **salle des fêtes**. Tout le monde est invité à participer à ce temps fort, au cours duquel l'équipe présentera le projet, et où vous pourrez témoigner de votre perception du territoire et de votre vision de la transition !

Et concrètement, que fait La Traverse pendant sa résidence ?



La transition, ça ne s'invente pas ! Beaucoup d'initiatives œuvrent déjà au quotidien sur le territoire pour répondre aux enjeux écologiques. Il s'agit donc de les **valoriser et de créer des ponts pour booster la dynamique collective.**



La Traverse, accompagnée d'une équipe d'enquêteur-ric-e-s volontaires locaux, **part à l'écoute des besoins des habitant-e-s et de leurs envies pour le territoire.** Ces entretiens forment les pièces d'un puzzle radiophonique – un podcast – qui permet d'emboîter les enjeux locaux aux thématiques de participation citoyenne et d'écologie.



La transition nécessite la pleine **compréhension et appropriation des enjeux écologiques globaux** pour envisager des possibilités d'agir collectivement au niveau local. Pour cela, nous animons des ateliers qui mettent en capacité le groupe à créer de la connaissance sur ce sujet et à la **partager** sous la forme d'une exposition évolutive.



Toutes ces actions participent à co-construire un état des lieux du territoire sous plusieurs angles (économie, santé, culture...) et d'identifier les indicateurs de réussite et les pistes d'action pour **améliorer la résilience des communes**, c'est-à-dire leur capacité à diminuer leur impact écologique et à faire face aux perturbations futures.

S'INFORMER / S'IMPLIQUER / NOUS CONTACTER

Par mail : maud.picart@la-traverse.org

Par téléphone : 06 23 57 57 01

Si vous souhaitez vous impliquer ou recevoir la newsletter, vous pouvez également répondre directement **au formulaire en ligne** : https://cutt.ly/quelavenirpourjazeneuil_formulaire

Page Facebook de la commune





Les Projets de 2021



■ Accueil de deux maraîchers bio locaux qui vont installer une partie de leurs cultures à Jazeneuil. Ils se proposent d'organiser un marché d'été de producteurs locaux suivant conditions sanitaires.

■ Mise en relation du restaurant «le bout du pont» avec le fournil "La Hulotte" pour un dépôt de pain bio et local sur la commune une fois par semaine (depuis février 2021).

■ Partenariat avec les services de La Poste pour la numérotation des hameaux et nomination d'impasses/rues afin de faciliter la distribution du courrier/colis (pour être opérationnel en septembre 2021).

■ Début du chantier éolien.

■ Début des travaux sur l'école de Jazeneuil (3ème trimestre 2021).

■ Aménagement paysager du cimetière (automne 2021).

■ Réfection et rénovation du city stade et du terrain de tennis ainsi que des aires des jeux (printemps/été 2021).

■ Abattage puis replantation des arbres au stade, qui menacent la

sécurité des habitations environnantes (été 2021)

■ Résidence sur Jazeneuil une semaine par mois de l'association La Traverse qui va venir à votre rencontre et recueillir vos idées, vos souhaits ; "Quel avenir pour Jazeneuil" ? (détails dans les pages suivantes...).

■ Réfection de plusieurs routes et chemins menant à des hameaux de Jazeneuil.



Panneau Pocket au service des habitants

La mairie de Jazeneuil se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile Panneau Pocket



Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris. PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les Communes, Intercommunalités (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères),

Ecoles, Unions des Sapeurs-Pompiers et Gendarmeries qui l'intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100 % française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 5500 communes et 100 intercommunalités.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Les Projets à l'étude en 2021



■ Discussions à mener en concertation avec la population sur le devenir des legs de terres agricoles de Mme Richard, si vente ; qu'elle utilisation sera faite de la somme récupérée ?

■ Mise en place potentielle d'une antenne du cabinet médical de Lusignan sur la commune, au logis de la cour ou sur autre terrain (prise de contact réalisée auprès du cabinet de Lusignan, autorisation de l'ordre des médecins, de l'Ars en cours et travaux envisagés).

■ Mise en place d'un ou de commerces de proximité avec un potentiel partenariat avec "comptoirs de campagne" à l'état de projet pour le moment (nous cherchons un local qui s'y prêterait, des gérants intéressés et une collaboration avec des communes autour).

■ Et bien d'autres encore...

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées, vos souhaits, ils seront étudiés avec soin.



La vie continue à la bibliothèque

La bibliothèque est un des rares lieux culturels ouverts au public en cette période difficile, n'hésitez pas à pousser la porte !

Nous essayons malgré tout de maintenir quelques animations tout en respectant les règles sanitaires et, avec le retour des beaux jours, le plus possible en extérieur.

La bibliothèque continue d'accueillir les classes et propose également quelques rendez-vous pour les tout-petits pendant les vacances scolaires.

La bibliothèque est ouverte à toutes et tous et propose des romans, des BD, des documentaires, des albums, des magazines, pour enfants et pour adultes. Et si vous ne trouvez pas votre bonheur, nous pouvons faire venir pour vous, des livres de la bibliothèque départementale.

Nouveauté : après les vacances de printemps, la bibliothèque vous proposera un nouveau créneau horaire: le vendredi de 16h à 17h30.

Rappel des horaires d'ouverture : mercredi de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h

Contact : bm@jazeneuil.fr

Site internet : <https://www.jazeneuil.fr/cadre-de-vie/bibliotheque>



Prochaine animation :

Dimanche 27 juin à 16h30

Spectacle musical avec la compagnie Bassoukou Swing - Logis de la cour



Vie Associative : l'espoir



Le virus est là, et va nous accompagner un bon moment.

Vivre avec, mais vivre !

Aussi, malgré des perspectives en demi-teinte, partagées entre l'espoir suscité par les vaccinations et la persistance de contaminations, il est temps de reprendre des activités plus « habituelles », en les adaptant à ce nouveau contexte.

Un projet de festivités est en cours d'élaboration par Jazeneuil En Fête, qui a lancé un appel aux bénévoles pour les 19 et 20 juin.

Si cet événement est autorisé, il sera organisé, évidemment

en relation avec d'autres associations de Jazeneuil (le Zébrophone, la Belle Année,...), sur une surface bien plus vaste qu'à l'habitude afin d'éviter des regroupements de personnes trop importants. Au programme du samedi et en vrac : balade en famille avec les ânes, contes cachés dans les bois, initiation à la danse swing solo et jazz roots, spectacle pour enfants avec Oscar Fou, grands jeux pour tous et fanfare à l'apéro et enfin ciné-concert en plein air avec Diallè. Et pour le dimanche 3 balades autour des plantes, arbres et oiseaux... Dans le cas contraire, l'association pourrait organiser deux événements ponctuels, en juillet et en août, comme en 2020... Ou autre chose...

De son côté, Jazeneuil Activités Sportives a prévu de remobiliser ses bénévoles en nettoyant les panneaux d'interprétation des parcours piétonniers et en repeignant le fléchage.

Si rien n'est encore certain, nos assos ont la bougeote et piaffent d'impatience. Nous devons les aider à se remettre en selle.



La Fibre partout à Jazeneuil

Les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne ont lancé une procédure AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) et ont retenu Orange pour déployer le réseau de fibre optique couvrant 102000 prises, auquel s'ajoutent 106000 prises à fin 2022 dans le cadre d'un AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) qui couvre les agglomérations et villes de taille moyenne, et 3500 autres prises dans le cadre d'un RIP

(Réseau d'Initiative Publique Régie Vienne Numérique)..

Ainsi, ORANGE doit couvrir les zones rurales, de la zone AMEL de la Vienne à fin 2025, Jazeneuil étant planifié pour 2024.

Matériellement, l'installation du réseau se présente de la façon suivante :

1 – Pose du nœud de raccordement optique (NRO), qui fait le lien entre le réseau national et le réseau de distribution de chaque

opérateur pour alimenter les habitants en fibre optique ;

2 – un ou des points de mutualisation (PM) pour répartir entre les différents opérateurs ;

3 – des points de branchement (PB), auxquels les logements seront raccordables. Il est précisé que l'éligibilité à la fibre est liée à un adressage précis. A cet égard, la numérotation de l'ensemble des habitations du village tombe à point nommé.

Depuis plusieurs semaines, des sondages sont effectués dans le bourg afin de vérifier la présence de gaines pré-enfouies.

Dans nos hameaux, il est prévu que la fibre soit posée en

aérien. L'enfouissement récent de réseaux électriques a suscité l'espoir que soient déposées en attente des gaines destinées à recevoir la fibre.

Cette question s'était posée en 2019, mais le surcoût considérable mis à la charge de la commune n'était pas supportable.

Au cours d'une récente réunion, le maire a interrogé à ce sujet un responsable ORANGE, lequel a clairement expliqué que son entreprise ne pouvait financièrement assumer cette charge supplémentaire.

Nous ne pouvons pas, en conséquence, échapper à la persistance d'un réseau aérien.



De l'art de gouverner au pacte de gouvernance

La Communauté urbaine de Grand Poitiers a décidé de se doter d'un " Pacte de Gouvernance ", qui aura été soumis à l'approbation du conseil communautaire lorsque ce bulletin sera publié.

Encore des mots, seriez vous en droit de penser !

Le terme de gouvernance est apparu au XIIIème siècle et s'appliquait aux bailliages (grossièrement, aux circonscriptions) en Flandres et en Artois. Emprunté par les anglais, ce mot nous est revenu dans les années 90 (gouvernance) pour qualifier la nouvelle relation de pouvoir liée à la libéralisation.

La définition n'en est pas aisée, mais pourrait se résumer à une prise de décisions collective prenant en compte les intérêts particuliers et parfois divergents des parties prenantes. En d'autres termes, à l'inverse du gouvernement qui va trancher de manière unilatérale, la « bonne » gouvernance va tendre à rechercher un consensus, ou tout au moins un compromis acceptable par chacun.

Comment fonctionne notre communauté urbaine ?

- En premier lieu, les électeurs de chaque commune désignent les membres de leur conseil municipal. A ce moment-là, les intérêts communaux priment de tout évidence sur ceux de Grand Poitiers ; - ensuite, le conseil élit le maire et ses adjoints, et

désigne le ou les conseillers communautaires qui, outre le maire, vont représenter la commune au sein de la CU. Jazeneuil possède un

GRAND POITIERS
Communauté urbaine

représentant, son maire, et une suppléante, la 1ère adjointe, comme 32 autres des communes de Grand Poitiers, 6 communes possèdent chacune de 2 à 4 représentants et Poitiers 37 conseillers communautaires (chiffres 2019). Ce conseil communautaire est l'organe « législatif » de la CU ;

- le conseil communautaire procède alors à l'élection du président ou de la présidente, et à celle des 15 vices présidents et des « délégués du président », qui sont de facto des vices présidents en surnombre. Ces élus constituent le bureau de l'exécutif de la CU.

On le voit, la loi ne prévoit pas l'élection directe par les citoyens des instances de la CU : on ne peut s'empêcher d'observer que, malgré

sa parfaite légitimité, le conseil communautaire est constitué d'élus de 3ème degré (comme le Sénat), et l'exécutif d'élus de 4ème

degré, alors que la CU doit régler notre vie quotidienne !

Parallèlement, la Communauté Urbaine de Grand Poitiers regroupe des communes très urbanisées et des communes rurales, dont les intérêts, les possibilités et les capacités financières sont très divers, parfois même contradictoires.

C'est dire la complexité à gérer le territoire dans sa globalité, toute décision d'autorité pouvant provoquer des désaccords paralysants.

Le travail de réflexion mené depuis l'élection de 2020 a abouti à l'élaboration d'un pacte de gouvernance qui sera soumis prochainement à l'approbation du conseil communautaire.

Ce pacte reposera sur une méthode, la collégialité, et

posera 6 grands principes :

1. Garantir la valeur ajoutée de l'intercommunalité pour les usagers,
2. Favoriser l'appropriation de Grand Poitiers par tous les élus et tous les citoyens,
3. Porter un projet politique cohérent au plus près du terrain,
4. Valoriser les complémentarités urbain/rural,
5. Amplifier les coopérations territoriales,
6. Renforcer notre capacité d'adaptation face aux crises.

Pour donner du contenu à ces principes, qui peuvent sembler abstraits, la CU proposera notamment de modifier les relations entre ses diverses instances (bureau, conseil communautaires, commissions thématiques auxquelles participent les élus des communes...), ou d'élargir le domaine de compétences des Centres de Ressources afin d'améliorer le service de proximité et accroître pour les citoyens le sentiment d'appartenance à Grand Poitiers.

Flashes



■ le maire a sollicité des contrôles de vitesse inopinés auprès de la Gendarmerie de Vivonne.

■ Flash : nos amis les chiens tenus en laisse sont les bienvenus. Leurs déjections ne le sont pas et doivent être ramassées.

■ les restos du cœur ont commencé les distributions depuis du 30 avril, ils seront présents le vendredi matin toutes les deux semaines.

■ la vaccination continue ... Pour prendre RDV, n'hésitez pas à vous connecter sur [Doctolib.fr](https://doctolib.fr)

■ A l'horizon de 2024, plus de ramassage des restes alimentaires dans les poubelles noires, sous peine d'être sanctionné. C'est la raison pour laquelle Grand Poitiers a équipé chaque foyer d'un composteur cette année... prenons dès à présent de bonnes habitudes.

■ Reprise des séances de Yoga à la salle des fêtes à compter du vendredi 11 juin.



Etat-civil

Notre centenaire nous a quittés

Nous avons appris avec beaucoup de chagrin le décès, à quelques semaines de son 101ième anniversaire, d'Odette VIGNAUD, notre centenaire.

Petite bonne femme pleine d'humour et d'allant, elle faisait encore, il y a deux ans, le tour du bourg de son pas pressé, en interpellant gentiment les « jeunes » connaissances qu'elle croisait.

La municipalité de Jazeneuil avait souhaité fêter avec elle son centième anniversaire, à l'EHPAD de Nieul l'Espoir où elle s'était installée en 2020.

Elle s'est éteinte le 24 avril, et ses obsèques se sont déroulées à Jazeneuil le 28 avril 2021.

Le conseil municipal et le personnel municipal présentent leurs sincères condoléances à toute sa famille.

Odette, nous ne vous oublierons pas.



NAISSANCES

Amaël né le 15 janvier 2021

Angéline née le 6 avril 2021

MARIAGE

M. Julien TALLON et Mme Elodie LE GAL mariés le 13 mars 2021

DECES

Mme Odette VIGNAULT décédée le 24 avril 2021



Les artisans et commerçants de Jazeneuil

AGRICULTURE - ÉLEVAGE

SEYNAEVE CLAIRE

Fabrication de fromages de chèvre fermiers
Les Quintardières 86600 Jazeneuil
Tél. : 05 49 43 93 57

ARTISANAT

DIG LASE

Découpe et gravure laser tous supports (hors métaux), en petite ou moyenne quantités et même à l'unité. Pour les entreprises, comme pour les particuliers.

Branchut-dias Muriel

L'Auzanière 86600 Jazeneuil
Tél. : 06 60 67 75 74
Mél. : m.branchut@dig-laser.com
Site : dig-laser.com

NO LENN

Création et réalisation de sacs et simili-cuir et tissu, accessoires de sacs. Réalisation de petits travaux de couture.

Ayrault Mélanie

La Mimaudière 86600 Jazeneuil
Tél. : 06 99 69 96 77
Mél. : melanie.ayrault@orange.fr

CORINNE DUGLEUX

Secrétaire indépendante.
La Pétinière 86600 Jazeneuil
Tél. : 06 66 29 52 85
Mél. : c.dugleux@orange.fr

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

ASCENSEURS MÉLUSINS

Vente, installation et dépannage de siège monte-escalier, d'ascenseur pour particuliers et petits ERP.

BOUTIN Yanis

17 rue du Vieux-Châteaux
86600 Jazeneuil
Tél. : 0676 71 30 49
Mél. : ascenseurs.melusins@wanadoo.fr
Site : www.ascenseurs-melusins.com

SARL GARRAT ET FILS

Menuiseries bois, PVC et alu, rénovation bâtiment, cloison sèche, escalier, maison à ossature bois.

GARRAT Jean-Claude et Thomas

2 route de la Chaumelière
86600 Jazeneuil
Tél. : 06 81 87 53 72
Mél. : jeanclaude.garrat@wanadoo.fr

SARL NICE HOUSE

Entreprise Qualibat Eco Artisan. Bois/PVC/Alu.

BERTRAND Olivier

13 rue de la Quinterie 86600 Jazeneuil
Tél. : 06 22 30 76 03
Mél. : nice.house86@gmail.com

SARL LE CHARPENTIER

Charpente, couverture, zinguerie, structures bois (agrandissements, terrasses, pergolas...)
La Jumeau 86600 Jazeneuil
Tél. : 06 59 90 33 71
Mél. : sarl.lecharpentier@gmail.com



BAR-RESTAURANT - MULTISERVICES

LE BOUT DU PONT

Bar-restaurant.

LEGEAY Gérard

1 rue Saint Jean-Baptiste
86600 Jazeneuil
Tél. : 05.49.01.41.67

BIEN-ÊTRE - FORME

DEBENEST-OLIVIER FABIENNE

Le bien-être par l'hypnose. Praticienne en Hypnose Ericksonienne.
La Mimaudière 86600 Jazeneuil
Tél. : 06 20 37 53 96
Mél. : fabienne.debenest@orange.fr

SIROT MARIE-CHRISTINE

Consultante en éducation kinesthésique, animatrice et formatrice brain gym (Amélioration des différents apprentissages.) Kinésologue et réflexologue, bien-être, développement personnel et relaxation.
14 Cité de la Vigne 86600 Jazeneuil
Tél. : 05 49 53 57 14
Mél. : elandessources@sfr.fr

COIFFURE - ESTHÉTIQUE

CHRYSALIDE

Salon de coiffure mixte, styliste, visagiste
3 rue Saint Jean-Baptiste
86600 Jazeneuil
Tél. : 05.49.36.31.62
Ouverture : lundi sur rendez-vous

ÉBÉNISTERIE

SARL FRUCHARD ÉBÉNISTERIE

Artisan fabricant.
Z.A. Le Pré sableau 86600 Jazeneuil
Tél. : 05 49 53 50 11
Mél. : fruchard.ebenisterie@wanadoo.fr
Site : www.fruchard-ebenisterie.com

ÉLECTROMÉNAGER

CHASSERIAUD JP

Vente-dépannage télévision, antenne, électroménager
Les Quintardières 86600 Jazeneuil
Tél. : 05 49 50 32 41

IMMOBILIER

JEZEGOU STANLEY

Conseiller en immobilier
Tél. : 06 48 22 16 05
Mél. : stanley.jezegou@refleximmo.com
Site : www.refleximmo.com/conseillers/stanley.jezegou

PARAMÉDICAL

BONNEAU JULIEN

Ergothérapeute diplômé d'état intervenant auprès d'adultes et d'enfants.
Tél. : 07 50 57 94 04
Mél. : jbonneau.ergo@gmail.com

PAYSAGISTE

SARL D PAYSAGES 86

Aménagement et entretien d'espaces verts, taille, plantation
Puy Godet 86600 Jazeneuil
Tél. : 06 32 76 86 40
Mél. : dpaysages86@orange.fr

SERVICES

CANINEMENT VÔTRE

Education, médiation et comportements canins

CHARRIER Christelle

Tél. : 06 64 31 58 34
Mél. : caninementvotre@outlook.fr
Site : www.caninementvotre.simplesite.com

DUMON ALEXANDRA

Prestation de ménage à domicile
23 rue Mélusine 86600 Jazeneuil
Tél. : 06 24 86 80 33
Mél. : alexandra.dumon@hotmail.fr

TAXI-TRANSPORT SANITAIRE

BERTIN JOCELYN

Tél. : 06 09 35 91 71
Mél. : jocelyn.bertin@outlook.fr

TRAVAIL DES MÉTAUX-FORGE

SARL DELAVAUULT-PLAULT

Forge, travail des métaux, réparation matériels agricoles et équipements mécaniques
4 rue Pictave 86600 Jazeneuil
Tél. : 05 49 53 50 15

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05 49 89 05 20
contact@jazeneuil.fr

POMPIERS : 18

POLICE : 17

SAMU : 15

VIOLENCES CONJUGALES : 3919

COMMERCES AMBULANTS

L'ÉPICERIE DE LA PLACE

06.75.19.41.12
S'installe tous les mercredis de 10h à 12h place de l'Église

FOURNIL LA HULOTTE

05-49-01-41-67
Dépose tous les vendredis ses pains au restaurant « le bout du pont »

PIZZAS D'ICI

06-80-40-62-89
Livre ses pizzas sur Jazeneuil tous les mardis et jeudis soirs



Directeur de publication : Bernard CHAUVET

Ont participé à la rédaction : Justine THOMANN-Muriel
CASONI-Dominique CHASSAGNE - Isabelle BELLINI

Crédits photos : Olivier BRAULT

Mise en pages et impression : Lubicom

410 exemplaires

Mai 2021